

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 7 avril 2008, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée.

Sont présents:

André Lacombe, conseiller
France Déry, conseillère
André Beaudoin, conseiller
Tommy Plamondon, conseiller
Jacques Tessier, conseiller
Daniel Allard, conseiller

Autres présences: Louis Paillé, Valérie Fiset et Jean-Yves Piché

Rés. 2008-04-109 : Ouverture de la séance

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-04-110: Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point «Affaires nouvelles»:

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 mars et de la séance extraordinaire du 17 mars 2008
4. Correspondance
5. Comptes et état des revenus et dépenses
6. Questions de l'assistance
7. Nomination du maire suppléant
8. a) Avis de Motion pour présenter un règlement pour la mise à niveau l'eau potable de la municipalité et la confection d'un plan d'intervention.

- b) Avis de motion pour présenter un règlement pour modifier le règlement 60-93 afin de changer la date de la séance du conseil du mois d'août et lors d'élection.
9. Adoption du rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2007.
 10.
 - a) Dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour le règlement 255-2008.
 - b) Adoption du règlement 255-2008 modifiant le règlement 8-90 en fonction de la zone 63 afin d'autoriser les commerces légers de service.
 11. Démission de Marcel Bédard de son poste de gardien aux conteneurs de la municipalité.
 12. MDDEP/demande d'autorisation travaux du cours d'eau longeant la 8^{ième} Avenue nord du lac Croche.
 13. Acceptation des priorités des actions de la municipalité pour le plan de diversification.
 14. Jean-Louis Lajoie/modification au système de chauffage de l'hôtel de ville.
 15. Comité Sécurité Saint-Tite/programme PAIR.
 16. Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie/mandater un signataire.
 17. ADMQ/congrès 2008
 18. Centre d'Action Bénévole Mékinac/invitation gala Coups de cœur bénévoles
 19.
 - a) Retour au travail des employés de voirie.
 - b) Aménagement du bureau municipal
 20. Comité de sélection pour l'engagement des étudiants pour l'été 2008.
 21.
 - a) Lettre d'appui au bureau de poste de Pointe-Saint-Charles
 - b) Poste rurale
 22. Demande d'aide financière :
 - a) Association Part-Égale Normandie Inc.
 - b) L'association des riverains du lac V'limeux Inc.
 - c) AFEAS Sainte-Thècle
 23. Achat d'équipements et d'outils.
 24. Sylvie Trudel/taxe de vidange.

- 25 Entente relative au service de désincarcération.
- 26 Demande de soumission d'architecte pour préparer le plan du projet du Parc Saint-Jean-Optimiste.
27. Affaires en suspend :
 - a) Dossier des noms de rues
 - b) Site de neige usée
 - c) Arrêt au coin des rues Grenier, Masson et Saint-Jean
28. Questions de l'assistance
29. Affaires nouvelles :
 - A) Appui aux projets de règlements sur la promotion du tabac
30. Ajournement ou levée de la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-04-111 : Adoption du procès-verbal de la séance du mois de mars 2008

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars et de la séance extraordinaire du 17 mars 2008, tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Correspondance reçue en mars 2008

- **Ministère des Affaires municipales et des Régions**

Le Ministère désire nous informer qu'il utilisera un taux global de taxation pondéré pour atténuer la diminution des compensations tenant lieu de taxes causée par le nouveau rôle d'évaluation foncière.

Réception d'un avis de dépôt en date du 12 mars 2007 d'un montant de 4 573\$ représentant la quote-part du gouvernement du Québec en intérêt et en capital pour le versement semestriel de l'aide financière pour le PADEM.

Le Ministère nous avise que pour l'assainissement des eaux, les contrôles d'affluent doivent être faits à raison d'une fois par jour, sauf lors des fins de semaine et des jours fériés, dans le but d'obtenir un suivi représentatif des ouvrages d'assainissement. Les contrôles à l'effluent doivent être faits une fois entre le 1^{er} et le 14 et une fois entre le 15 et 31 de chaque mois.

- **Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs**

Le Centre d'expertise hydrique du Québec accuse réception de l'étude d'évaluation de la sécurité du barrage du lac du Jésuite et nous rappelle que le propriétaire doit également soumettre un exposé des correctifs qu'il entend apporter et le calendrier de mise en œuvre de ces correctifs.

- **Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport**

Le MELS accuse réception de notre demande d'aide financière concernant le projet d'aménagement du parc Saint-Jean-Optimiste pour le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives et nous indique que notre demande sera analysée au cours des prochaines semaines.

- **Ministère des transports**

La Ministre Julie Boulet nous accorde une subvention de 92 399 \$ pour l'année 2008 pour l'entretien du réseau routier local. Un premier versement de 44 400 \$ nous parviendra le 31 mars et le deuxième versement, représentant le solde de 47 999 \$, est prévu le 30 septembre 2008.

- **Agence de la Santé et des Services Sociaux de la Mauricie et Centre-du-Québec**

L'Agence accuse réception de notre résolution portant sur les services en néphrologie à Shawinigan et désire nous aviser que nos préoccupations sont partagées par l'Agence, c'est pourquoi son conseil d'administration adoptait en décembre des orientations venant guider la consolidation des services en Mauricie et au Centre-du-Québec.

- **Alliance des télécommunicateurs**

L'Alliance désire nous informer qu'à compter du 21 juin 2008, la population sera invitée à composer l'indicatif régional 418 suivi du numéro de téléphone à sept chiffres pour établir une communication locale.

- **Association des directeurs municipaux du Québec (Annexe « A »)**

Réception du bulletin d'information « Mini-Scribe », volume 17, numéro 3, indiquant que le 31 mars est la date limite pour publier l'avis de promulgation permettant l'entrée en vigueur d'un règlement concernant l'épandage de déjections animales, de boues ou de résidus provenant d'une fabrique de pâte et papiers (art. 52 L.C.M.)

Réception du bulletin d'information « Mini-Scribe », volume 17, numéro 4, indiquant que lors d'une session du conseil tenue avant le 15 avril, le directeur général et secrétaire-trésorier doit déposer le rapport financier qu'il a dressé et le rapport du vérificateur

externe et en donner avis au moins 5 jours avant la date de cette session du conseil.

- **Association sur l'accès et la protection des renseignements**

Réception des documents relatifs au congrès 2008 de l'Association qui se tiendra les 23 et 24 avril 2008, à l'Hôtel Château Laurier de Québec, sous le thème « Attention! Renseignements personnels en circulation ».

Réception des informations relatives au 6^e Mérite AAPI, le seul concours dans le secteur de l'accès et de la protection de l'information. La date limite pour déposer une candidature est le 4 avril 2008 à 16h30.

- **Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice**

L'Association nous indique que notre hebdo communiquera sous peu avec nous pour la publication entièrement en couleur exclusivement dédiée au Mois de l'arbre et des forêts grâce à l'initiative de l'Association et de ses partenaires.

- **Centre de gestion de l'équipement roulant du Québec**

CGER nous indique qu'à partir du 1^{er} avril 2008, le taux d'indexation pour les taux de location sera de 1,5% et que la tarification des travaux de réparation et d'entretien passera de 49\$ à 50\$ pour les véhicules légers et de 60\$ à 61\$ pour les véhicules lourds.

- **Centraide Mauricie**

Réception d'une invitation à la journée de golf de Centraide Mauricie qui aura lieu au Club de golf Le Mémorial de Shawinigan-Sud, le jeudi 12 juin 2008.

- **CLD Mékinac (Annexe « B »)**

Réception du bulletin d'information « La nouvelle touristique » de mars 2008 donnant des conseils pour rendre un texte promotionnel plus intéressant et pour réaliser un dépliant efficace.

Dans le cadre du programme « Villes et Villages d'art et de patrimoine », le CLD nous informe qu'il recherche un agent culturel et communication. La possibilité de poser sa candidature se termine le 11 avril 2008.

- **Commission de protection du territoire agricole du Québec**

Réception de l'orientation préliminaire de la CPTAQ concernant le dossier d'Éric Moreau et du motocross de Sainte-Thècle indiquant que sa demande devrait être renouvelée et autorisée pour une durée de deux ans avec conditions.

La CPTAQ nous confirme la réception du formulaire de déclaration de monsieur Yves

Cossette et nous informe qu'elle a procédé à l'ouverture du dossier. Elle nous informe que la décision rendue dans le cadre du dossier de monsieur Yves Cossette est que la demande est rejetée en vertu de l'article 61.1 de la Loi, mais la CPTAQ reconnaît l'existence du droit prévu par l'article 31 de la Loi. La CPTAQ nous avise que suite à une vérification, le projet de construction de monsieur Yves Cossette est conforme à la loi et, par ce fait même, aucun besoin d'autorisation n'est nécessaire.

- **Corporation touristique et culturelle de Grand-Mère Inc.**

Les membres du conseil d'administration nous remercie pour notre générosité et nous invite à faire parvenir nos dépliants ou cartes routières.

- **CSST**

Réception d'un avis de recalcul du taux personnalisé indiquant que le taux de cotisation de 2008 est passé de 2,46 à 2,44.

- **Culture Mauricie**

Culture Mauricie nous sollicite afin d'adhérer à leur organisme jusqu'au 31 mars 2009. Nous savons que la MRC de Mékinac et le CLD font déjà partie de l'organisme.

- **Curriculum vitae**

Chantal Dontigny, 111, route Marchand, Sainte-Thècle, Québec, G0X 3G0, commis de bureau

- **Fédération Interdisciplinaire de l'Horticulture Ornementale du Québec**

Réception de la liste officielle des végétaux (arbres, arbustes, vivaces, fougères, graminées et plantes apparentées) recommandées pour la revégétalisation des berges du Québec pour la lutte aux cyanobactéries.

- **Fédération Québécoise des Municipalités (Annexe « C »)**

Réception d'une invitation à participer à la Fête des voisins 2008 qui se déroulera le 7 juin 2008 et nous transmet ainsi que le formulaire d'inscription.

La FQM nous indique que la Corporation des Fleurons du Québec est en campagne de recrutement auprès des municipalités jusqu'au 15 juin 2008 pour la période 2008-2010 et nous invite à consulter le site Internet des Fleurons du Québec à l'adresse www.fleuronsduquebec.com pour obtenir tous les renseignements concernant l'adhésion, la classification, la grille d'évaluation et plus encore.

- **Femmes de Mékinac**

Réception d'un bulletin d'information « Autour d'Elles » contenant le cahier spécial sur la condition féminine indiquant qu'au niveau municipal, la présence des femmes comme mairesse représente 13,1% et le pourcentage de femmes conseillères et de 26,6%.

- **Fleurons du Québec**

Réception du programme de classification horticole des municipalités québécoises indiquant les classifications par région touristique.

- **Fondation du CSSSE**

La Fondation du CSSSE désire remercier la municipalité pour sa contribution à la campagne de financement 2007 qui a permis de récolter 88 500\$ pour l'achat d'une cabine audiométrique et d'un angiographe numérique en ophtalmologie.

- **Héma-Québec**

Héma-Québec remercie la municipalité pour sa collaboration pour la collecte de sang qui a eu lieu le 3 mars dernier et qui a permis de dépasser l'objectif de 115 donateurs en atteignant un total de 121 donateurs.

- **Jeannot Toupin**

M. Toupin remercie la municipalité pour sa coopération suite à sa demande d'installer le portique de la Coop Santé et de débroussailler le chemin des Colons du Canton LeJeune.

- **Jour de la Terre Québec**

Le Jour de la Terre 2008 se tiendra le 22 avril 2008 sous la thématique « Faites un vœu pour la planète ». Les informations sur cette journée sont disponibles au www.jourdelaterre.org

- **Journées de la culture**

Les Journées de la culture se dérouleront le 26, 27 et 28 septembre prochain. Nous recevons donc une invitation afin de participer à la 12e édition.

- **Maison des Familles de Mékinac**

La Maison des Familles de Mékinac désire nous informer des résultats du projet « Boîte à cadeaux 2007 » auquel la municipalité a contribué. Le projet a permis à 11 enfants de 7 familles différentes de Sainte-Thècle d'ouvrir un cadeau pour Noël.

- **MRC de Mékinac (Annexe « D »)**

Réception du bulletin de liaison de mars 2008 nous indiquant que dans le cadre de la séance du conseil de la MRC du 19 mars 2008, une somme de 20 000\$ a été octroyée par le Pacte rural pour l'aménagement de structures pour les loisirs au Parc St-Jean-Optimiste de Sainte-Thècle.

- **Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie**

Réception de l'information relative à la Régie qu'il nous faut incorporer dans nos rapports financiers.

La Régie nous invite à une rencontre qui aura lieu le 9 avril 2008, de 16h à 18h, aux locaux de la MRC de Mékinac à propos des investissements, de la compétence 1, et du projet de valorisation des matières résiduelles.

La Régie nous avise que l'éco-centre mobile sera présent dans notre municipalité au garage municipal le 18 octobre 2008. De plus, un service de collecte à domicile, au coût de 20 \$ par collecte est offert aux citoyens.

- **Réseau en loisir Mékinac**

Réception d'un avis de convocation à une réunion du Réseau qui aura lieu le mardi 8 avril 2008, à 19h00, à la salle du conseil à Saint-Tite.

- **SG Expert-conseil**

Réception de trois exemplaires du rapport final concernant l'évaluation de la sécurité du barrage du lac du Jésuite, telle que demandée par le Centre d'expertise hydrique du Québec.

- **Société Immobilière du Québec**

La SIQ désire nous rappeler que la glace et la neige accumulées peuvent provoquer l'affaissement et même l'effondrement des toitures et des balcons et que la Régie du bâtiment recommande aux propriétaires de procéder au déneigement des issues de secours de leurs bâtiments.

La SIQ nous indique que le loyer du Centre Local d'Emploi de Sainte-Thècle sera majoré pour tenir compte de l'indexation combiné en janvier 2008. Le loyer passera de 6 152,25\$ à 6 293.80\$, effectif à partir du 1^{er} avril 2008.

- **Sûreté du Québec - Poste de la MRC de Mékinac**

La SQ tient à remercier la municipalité pour sa collaboration dans le cadre du projet des contrats sociaux pour la lutte contre la culture de cannabis.

- **Table pour la récupération hors foyer**

La Table nous annonce l'entrée en vigueur du programme de financement à grande échelle pour la récupération des matières recyclables dans les aires publiques municipales ainsi que dans les restaurants, bars et hôtels du Québec. Deux volets sont destinés au secteur municipal pour le financement d'équipement de récupération, le premier pour desservir les parcs, bordures de rues ou de pistes cyclables, centres de loisirs, etc et le second pour ajouter des hôtels, bars et restaurant sur le circuit de collecte sélective municipale.

- **Tourisme Mauricie**

Réception d'une invitation à la rencontre annuelle des intervenants et entreprises touristiques du Chemin du Roy qui se tiendra le 23 avril 2008 à l'Édifice Paul-Benoît, de Deschambault-Grondines.

Nous recevons le bulletin « L'Écho du Tourisme » de mars 2008. Une des chroniques nous invite au rendez-vous touristique Desjardins de la Mauricie, les 12 et 13 avril 2008 à la bâtisse industrielle de Trois-Rivières. Leur nouveau concept promotionnel pour la Mauricie est Stanislas.

- **Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie**

Réception du bulletin « Le Mensuel » de mars 2008 nous indiquant que l'organisme poursuit son objectif d'établir des ententes de partenariat avec les MRC et la ville de La Tuque en concordance avec les priorités de ces communautés et en continuité avec le développement actuel en ce qui concerne la formation d'officiels, d'entraîneurs, d'animateurs de terrains de jeu, etc.

Rés. 2008-04-112 : Dépôt de la correspondance

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois de mars 2008.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-04-113 : Approbation des comptes

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois de mars 2008 au montant de 131 769.10 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

L'état des revenus et dépenses au 31 mars 2008 est remis aux membres du conseil ainsi qu'un estimé au 31 décembre 2008.

Questions de l'assistance

Jeannot Moreau parle de la lettre que des citoyens ont envoyée à la CPTAQ concernant le Motocross Sainte-Thècle.

Rés. 2008-04-114: Nomination du maire suppléant

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle nomme Jacques Tessier, conseiller au siège numéro5,

- a) maire suppléant pour les trois prochains mois.
- b) substitut du maire, en cas d'absence, pour participer aux assemblées de la M.R.C. de Mékinac.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

AVIS DE MOTION :

Daniel Allard donne avis de motion qu'il présentera un projet de règlement pour la mise à niveau l'eau potable de la municipalité et la confection d'un plan d'intervention.

AVIS DE MOTION :

France Déry donne avis de motion qu'il présentera un projet de règlement pour la modifier le règlement 60-93 afin de change la date de la séance du mois d'août et lors d'élection.

Rés. 2008-04-115 : Rapport financier et rapport du vérificateur pour la Municipalité de Sainte-Thècle au 31 décembre 2007

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle adopte le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2007 tel que présenté par Dessureault, Lemire, Désaulniers, Gélinas et Lanouette, c.a. Les revenus se sont élevés à 2 537 661 \$, les dépenses de fonctionnement et les autres activités financières ont atteint 2 438 656 \$ d'où un surplus de 99 005 \$ pour l'année 2007. Le surplus accumulé au 31 décembre 2007 est de 143 199 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

L'avis public adressé aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum sur le second projet de règlement 255-2008 modifiant le règlement de zonage 8-90 en fonction de la zone 63 a été publié le 20 mars 2008 et conformément à la loi les personnes intéressées avaient 8 jours pour demander un

référendum sur ce projet de règlement. Le 28 mars 2008 à 16 h 30 aucune demande valide n'a été reçue au bureau municipal à l'égard du second projet de règlement 255-2008.

Louis Paillé, directeur général

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE

À une assemblée ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le 7 avril 2008, à 20 heures, au lieu habituel des sessions dudit conseil, à laquelle étaient présents :

Alain Vallée, maire

André Lacombe, conseiller

André Beaudoin, conseiller

Jacques Tessier, conseiller

France Déry, conseillère

Tommy Plamondon, conseiller

Daniel Allard, conseiller

Règlement 255-2008: Modifiant le règlement de zonage 8-90 en fonction de la zone 63

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Thècle a adopté le règlement de zonage 8-90 en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QU'en vertu du paragraphe 113 (3) de la **Loi sur l'aménagement et l'urbanisme**, le Conseil d'une municipalité peut adopter un règlement afin de «**spécifier, pour chaque zone, les constructions ou les usages qui sont autorisés et ceux qui sont prohibés**»;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 130.1 de la loi, le conseil municipal peut modifier son règlement de zonage;

ATTENDU QUE le règlement de zonage a déjà été modifié par les règlements 50-93, 70-A-94, 70-B-94, 71-94, 72-94, 73-94, 74-94, 88-96, 89-96, 90-96, 94-96, 95-96, 103-96, 107-96, 120-97, 129-97, 151-98, 177-2001, 203-2003, 204-2003, 210-2003, 211-2003, 221-2004, 225-2005, 232-2006, 235-2006, et 251-2007 ;

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle désire apporter d'autres modifications au règlement de zonage;

ATTENDU QUE des usages additionnels pourraient être permis dans les zones résidentielles 63;

ATTENDU QU'une demande est présentée au conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle afin que soit permise l'exploitation d'un atelier artisanal dans les zones 63;

ATTENDU QUE pour permettre l'exploitation d'un atelier artisanal, les commerces légers de service doivent être permis dans cette zone ;

ATTENDU l'assemblée de consultation tenue le 17 mars 2008;

ATTENDU qu'aucune demande de participation à un référendum sur ce projet de règlement n'a été déposée au bureau municipal;

Résolution 2008-04-116

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Daniel Allard, appuyé par André Beaudoin et il est résolu d'adopter le premier projet de règlement 255-2008 modifiant le règlement de zonage 8-90 afin de permettre des usages additionnels dans la zone résidentielle 63, soit inclure les commerces légers de service;

Article 1 Titre du règlement

Le présent règlement porte le titre de «Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 8-90 en fonction de la zone 63»;

Article 2 Préambule

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

Article 3 But du règlement

Le présent règlement a pour but de permettre des usages additionnels dans la zone résidentielle 63 en permettant des activités de commerces légers de service.

Article 4 Normes spéciales

L'entreposage de **type I** seulement est autorisé, c'est-à-dire que toutes les opérations sont tenues à l'intérieur d'un ou plusieurs bâtiments, y compris l'entreposage des produits et le remisage des déchets à l'exception de l'entreposage de bois de chauffage pour une période de plus de trente (30) jours.

Article 5 Grilles des spécifications

La grille des spécifications est modifiée en inscrivant un «X» dans la colonne de la zone 63 vis-à-vis la ligne correspondant à «COMMERCIALE a) Commerces légers i) services».

Article 6 Entrée en vigueur

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

ADOPTÉS UNANIMEMENT

Rés. 2008-04-117 : Démission de Marcel Bédard comme gardien des conteneurs du garage municipal

CONSIDÉRANT la démission de Marcel Bédard au poste de gardien des conteneurs ;

CONSIDÉRANT que le poste de Marcel Bédard est syndiqué et qu'il doit être affiché selon la convention collective ;

CONSIDÉRANT que Madame France Boutet a accepté de remplacer Marcel Bédard en attendant la fin des procédures d'affichage ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle affiche le poste de gardien aux conteneurs auprès des employés syndiqués de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-04-118 : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs/demande d'autorisation

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle désire obtenir une autorisation pour aménager un cours d'eau longeant la 8^{ième} Avenue Nord du lac Croche ;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit présenter une demande d'autorisation au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour réaliser cet aménagement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise Jean-Yves Piché, inspecteur municipal, à présenter et à signer pour et au nom de la municipalité une demande d'autorisation au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour faire un nouveau fossé le long de la 8^{ième} Avenue Nord à Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-04-119 : Plan de développement / prioriser les actions de développement de la Municipalité

CONSIDÉRANT que la municipalité a identifié des priorités de développement de sa localité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Lacombe et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Sainte-Thècle priorise les actions suivantes :

L'aménagement de la zone agricole du pourtour du lac Chicot (terrains résidentiels et terrains pour ferme)

Appui au démarrage d'industrie locale en lien avec la matière première

Bâtisse communautaire sur le parc Saint-Jean-Optimiste.

Aménagement de glissades d'hiver au parc Saint-Jean-Optimiste

Aménager une promenade allant au moulin Magnan sur la rue Magnan avec une bâtisse.

Changer les panneaux aux entrées de Sainte-Thècle

Installer des panneaux identifiant les commerces sur les rues Masson et Lacordaire

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-04-120 : Jean-Louis Lajoie Inc./changer un circulateur au système de chauffage de l'Hôtel de Ville

CONSIDÉRANT qu'un circulateur du système de chauffage de l'Hôtel de Ville est défectueux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Jean-Louis Lajoie Inc. pour remplacer un circulateur du système de chauffage de l'Hôtel de Ville au coût de 1 795.00 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-04-121 : Programme PAIR

CONSIDÉRANT que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle désire faire bénéficier de nouveau la population locale d'un système téléphonique de sécurité appelé Programme PAIR (Programme d'assistance individuelle aux personnes retraitées);

CONSIDÉRANT que ce programme s'adresse aussi aux personnes en perte d'autonomie, aux personnes en convalescence, aux personnes vivant seules ainsi qu'à toute autre personne admissible référée par un organisme;

CONSIDÉRANT que ce service doit demeurer gratuit pour les bénéficiaires;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Daniel Allard, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que la Municipalité de Sainte-Thècle :

- adhère au Programme d'Assistance Individuelle aux personnes Retraitées conformément au protocole d'entente.
- s'engage à assurer le financement des coûts partagés, le financement de la location de deux pagettes, l'achat d'un cartable à dossier.

- Confirme l'acceptation de deux bénévoles responsables pour garder et gérer les dossiers et les alertes, soit les premiers répondants André Beaudoin, Éric Marcotte et Tommy Plamondon.
- Demande la collaboration des organismes locaux pour faire la promotion du service.
- Acquitte au complet les frais reliés à ce service lesquels totalisent 287 \$ par municipalité, pour la présente année, pour la durée du contrat du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009.
- Autorise le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le contrat de service 2008-2009.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-04-122: Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie/nomination d'un représentant

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise Alain Vallée, maire, en tant que responsable, représentant et signataire pour tous les dossiers du Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-04-123 : Association des directeurs municipaux du Québec/Congrès annuel

Il est proposé par France Déry, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise Louis Paillé et Valérie Fiset à participer au congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui se tiendra les 21, 22 et 23 mai 2008 à Québec. Attendu que les frais d'inscription, de séjour et de transport seront assumés par la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-04-124: Centre d'Action Bénévole Mékinac/Gala

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte de payer les billets de participation des membres du conseil qui assisteront au Gala du Centre d'Action Bénévole Mékinac le samedi 26 avril 2008 à la salle Aubin.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-04-125 : Rappel au travail/Préposés aux travaux publics

CONSIDÉRANT les dispositions du paragraphe 10.06 et la lettre d'entente # 1 de la convention collective de travail entre la Municipalité de Sainte-Thècle et le Syndicat

régional des employé(es) municipaux de la Mauricie (CSN);

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle rappelle au travail les préposés aux travaux publics, Messieurs Yvon Richard, Gérald Gonneville et Yves Vallée, pour lundi le 14 avril 2008.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-04-126 : Aménagement du bureau municipal

CONSIDÉRANT que le bureau municipal a besoin d'être réaménagé afin d'être plus fonctionnel et d'être rafraîchi ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise les travaux suivants :

La peinture des locaux, changer le plancher au besoin, l'achat d'un bureau pour le directeur général, l'achat de 2 armoires de rangement, le déménagement des téléphones, achat d'air climatisé, etc. pour un montant maximum de 7 000.00 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-04-127 : Comité de sélection pour l'engagement des étudiants pour l'été 2008

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle nomme France Déry, conseillère, Louis Paillé, Valérie Fiset et Jean-Yves Piché sur le comité de sélection de l'embauche des étudiants pour l'été 2008. Pour faire les entrevues et recommander les personnes pour effectuer les différents postes de la municipalité (animateurs et entretien des parcs).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-04-128 : Lettre d'appui au bureau de poste de Pointe-Saint-Charles

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle envoie une lettre d'appui pour le maintien du bureau de poste de Pointe-Saint-Charles.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-04-129 : Poste Canada/distribution de la poste rurale

CONSIDÉRANT qu'une demande a été proposée au secteur rurale pour l'installation de

parcs de boîtes au lettre à différents endroits;

CONSIDÉRANT que les propriétaires disposent de boîte postale pour leur résidence servant à la distribution de la poste et différents journaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Daniel Allard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle demande à Poste Canada de continuer la distribution de la poste au résidence dans le secteur rural et de ne pas aménager d'autres parcs de boîtes au lettre dans sa municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-04-130 : Association Part-Égale Normandie/Demande de contribution financière

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière soumise par l'Association Part-Égale Normandie Inc.;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle soutient déjà les différents organismes, notamment l'APEN, en fournissant des locaux moyennant un tarif correspondant à la moitié des coûts réels d'exploitation;

CONSIDÉRANT que la Municipalité accorde une aide financière aux organismes lors d'activité spéciale et non sur le fonctionnement;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par André Lacombe, appuyé par Daniel Allard et il est résolu majoritairement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle informe l'Association Part-Égale Normandie Inc. qu'il ne peut répondre favorablement à leur demande d'aide financière.

France Déry, conseillère s'enregistre contre cette résolution.

ADOPTÉE MAJORITAIREMENT

Rés. 2008-04-131 : Association des riverains du lac V'Limeux

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de l'Association des riverains du lac V'Limeux pour l'entretien de leur chemin;

CONSIDÉRANT que ce chemin est situé sur des terrains appartenant au Gouvernement du Québec;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle n'accorde pas d'aide financière à l'Association des riverains du lac V'Limeux pour l'entretien du chemin partant du lac Venimeux jusqu'au branchement de la route qui mène à Saint-

Joseph de Mékinac.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-04-132 : AFEAS/demande d'aide financière pour souper-spectacle

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière soumise par l'AFEAS de Sainte-Thècle pour organiser un souper-spectacle dans la salle Aubin;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Daniel Allard, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle verse la somme de 100.00 \$ pour organisation d'un souper-spectacle dans la salle Aubin le 3 juin 2008.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-04-133 : Achat d'équipements et d'outils

CONSIDÉRANT que l'inspecteur municipal demande de remplacer certains équipements et outils endommagés;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par André Lacombe, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte de faire les achats suivants :

Général Surplus, une perceuse à percussion Makita :	\$ 890.00 plus taxes
J.M. Sports : un tondeuse White :	\$ 374.95 plus taxes
J.M. Sports, une laveuse à pression MTD :	\$ 1 379.95 plus taxes
Pierre Naud Inc., une scie à métal :	\$ 169.98 plus taxes
Réal Huot Inc., outil pour écraser le cuivre :	\$ 429.03 plus taxes

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Sylvie Trudel/taxe de vidange

Le conseil étudiera cette demande.

Rés. 2008-04-134 : Entente relative au service de désincarcération

CONSIDÉRANT que la MRC a acquis les équipements nécessaires aux opérations de désincarcération au profit des municipalités de son territoire;

CONSIDÉRANT qu'en vertu d'une entente intermunicipale dûment signée, la MRC a confié à la Ville de Saint-Tite la responsabilité des interventions en matière de désincarcération sur l'ensemble de son territoire;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle désire conclure une entente pour la fourniture du service de désincarcération par la ville de Saint-Tite;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise Alain Vallée maire et Louis Paillé, secrétaire trésorier à signer pour et au nom de la Municipalité l'entente relative au service de désincarcération.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-04-135 : Demande de soumission d'architecte pour préparer le plan du projet du Parc Saint-Jean-Optimiste

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle demande des soumissions aux architectes suivants : Jean-Louis Déry, architecte et Gestact, Sylvie Rainville, architecte pour l'aménagement d'une bâtisse communautaire sur le parc Saint-Jean-Optimiste de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Affaires en suspend :

- A) Dossier des noms de rues
Le comité des noms de rues se réunira bientôt.

- B) Site de neige usée
Le propriétaire du terrain à acquérir nous demande d'attendre au printemps afin de voir le terrain.

Rés. 2008-04-136 : Pétition pour l'installation d'un arrêt au coin des rues Grenier, Masson et Saint-Jean

CONSIDÉRANT la pétition nous demande d'installer un signal d'arrêt sur la rue Masson, à l'intersection de la rue Grenier ;

CONSIDÉRANT que beaucoup de camions circulent sur la rue Masson et l'installation d'un arrêt sur cette rue aurait un inconvénient majeur sur le bruit dans ce secteur ;

CONSIDÉRANT qu'aucun accident majeur n'a été répertorié à cette intersection ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle ne donne pas suite à la pétition afin d'installer un arrêt obligatoire sur la rue Masson, à l'intersection de la rue Grenier.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance

Victorin Mongrain parle de l'arrêt sur la rue Masson.

Yvon Richard nous informe que des gens jettent de la neige sur les trottoirs après que la municipalité est fait le déneigement des trottoirs.

Normand Béland dit que des automobilistes se stationnent sur le trottoir.

Gaston Groleau pose une question sur la poste rurale.

Yvon Goulet parle de l'état du pont du Canadien National sur le chemin Petit Saint-Georges.

Affaires nouvelles :

Rés. 2008-04-137 : Appui aux projets de règlements sur la promotion du tabac

CONSIDÉRANT que la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac nous demande un appui pour les projets de règlements sur la promotion du tabac;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Déry, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle appui la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac afin que le Gouvernement adopte les deux projets de règlements : l'un sur la promotion et l'autre sur les mise en garde sur les publicités.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-04-138 : Lever de la séance

À 21 heures 25 minutes, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Tommy Plamondon et résolu de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Maire

Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÈBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le 21 avril 2008, à 20 heures, au local 213, au 301 rue Saint-Jacques à Sainte-Thècle, sous la présidence du maire Monsieur Alain Vallée.

Sont présents :

Monsieur André Lacombe, conseiller Madame France Déry, conseillère
Monsieur Tommy Plamondon, conseiller Monsieur Jacques Tessier, conseiller
Monsieur Daniel Allard, conseiller

Sont aussi présents : Valérie Fiset et Jean-Yves Piché

Rés. 2008-04-139 : Ouverture de la séance

CONSIDÉRANT QUE l'avis de convocation a été signifié tel que requis par l'article 156 du Code municipal ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 heures afin de traiter des sujets suivants :

1. Versement de l'aide financière de 201 600\$ à monsieur René Leblanc, dans le cadre du *Programme Logement Abordable Québec – Volet privé*, telle que stipulée dans le règlement 248-2007.
2. Remplacement des ordinateurs de la bibliothèque municipale selon la soumission préparée par MicroMedica.
3. Remplacement de Yvon Richard pendant son congé de maladie.
4. Engagement de France Boutet comme gardienne aux conteneurs du garage municipal.
5. Formation de Jean-Yves Piché sur les cyanobactéries le 13 mai 2008 à Trois-Rivières.
6. Questions de l'assistance
7. Levée de la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-04-140 : Versement de l'aide financière de 201 600\$ à monsieur René Leblanc, dans le cadre du Programme Logement Abordable Québec – Volet privé, telle que stipulée dans le règlement 248-2007.

Considérant le projet de résidence pour personnes âgées de monsieur René Leblanc visant la création de 28 unités résidentielles;

Considérant le règlement numéro 248-2007 relatif à la création d'un programme municipal visant la réalisation de logements abordables dans le cadre du Programme Logement Abordable Québec – Volet privé autorisant une dépense de 201 600\$, soit l'appropriation d'un montant de 30 240\$ à même le fonds général et un emprunt de 171 360\$ constituant la part de la Société d'Habitation du Québec dans ce projet ;

Considérant que la part de la Société d'Habitation du Québec nous sera remboursée sur la même période que l'emprunt effectué ;

Considérant que plus de 90% des travaux sont effectués et que selon la Société d'Habitation du Québec, l'étape suivante est le versement de la subvention ;

Considérant que le règlement d'emprunt nous sera versé au cours du mois de mai et que la municipalité dispose de fonds suffisants pour verser immédiatement la subvention ;

Il est proposé par Daniel Allard , appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement par le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle de verser la subvention de 201 600\$ à monsieur René Leblanc, représentant la part de 15% de la municipalité dans ce projet, soit 30 240\$ et la part de 85% de la Société d'Habitation du Québec, soit 171 360\$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-04-141 : Remplacement des ordinateurs de la bibliothèque municipale selon la soumission préparée par MicroMedica

Considérant la demande de la bibliothèque municipale de se conformer aux besoins énoncés par le C.R.S.B.P. en matière de matériel et logiciels informatiques pour assurer des services adéquats aux abonnés ;

Considérant l'offre faite par MicroMedica, le fournisseur informatique du C.R.S.B.P. ;

Considérant que ces équipements avaient été prévus au budget de la municipalité pour l'exercice financier 2008 ;

Il est proposé par France Déry, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte la soumission de MicroMedica pour l'achat d'un ordinateur Seanix, de 2 écrans LCD de 19 pouces, 2 logiciels Deep Freeze, 1 clavier français, 1 terminal serveur HP T5720, 1 imprimante à coupons et 2 lecteurs optiques, d'un montant total de 3 488.85\$ plus taxes, installation et

configuration comprise.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

À 20h02, monsieur André Lacombe arrive et s'installe à son siège.

Rés. 2008-04-142 : Remplacement de Yvon Richard pendant son congé de maladie

Considérant que monsieur Yvon Richard est en congé de maladie jusqu'au moins le 12 mai 2008 ;

Considérant que les travaux à effectuer requerrait l'embauche d'une personne salariée occasionnelle ;

Considérant que certains points de la convention collective nécessitent une clarification avant qu'une personne soit engagée ;

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande une interprétation des articles 10.01 et 10.02 à André Lemay, avocat, qu'une lettre d'entente soit préparée avec le syndicat concernant les travailleurs occasionnels et qu'une rencontre soit tenue avec les représentant du syndicat jeudi, le 24 avril 2008, à 18h30.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-04-143 : Engagement de France Boutet comme gardienne aux conteneurs du garage municipal

Considérant la démission de monsieur Marcel Bédard de son poste de gardien aux conteneurs du garage municipal ;

Considérant qu'une procédure d'affichage de poste a été faite conformément aux normes de la convention collective, article 10.03 ;

Considérant que seule France Boutet, employée permanente de la municipalité, a témoigné son intérêt envers le poste ;

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le poste de gardien aux conteneurs du garage municipal soit attribué à madame France Boutet selon les termes de la convention collective.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008-04-144 : Formation de Jean-Yves Piché sur les cyanobactéries le 13 mai 2008 à Trois-Rivières

Considérant que les cyanobactéries sont de plus en plus présentes dans les lacs du Québec ;

Considérant qu'il est important que l'inspecteur municipal possède les connaissances nécessaires dans ce domaine pour contrer du mieux possible ce phénomène et qu'une formation de la FQM est offerte dans ce sens le 13 mai 2008 à Trois-Rivières;

Il est proposé par France Déry, appuyé par Daniel Allard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise Jean-Yves Piché, inspecteur municipal, à assister à la formation sur les cyanobactéries offerte le 13 mai 2008 à Trois-Rivières, à un coût de 50,00\$ plus taxes. Les frais d'inscription et de déplacement seront assumés par la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance

Aucune question.

Rés. 2008-04-145 : Levée de la séance

À 20h05, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et résolu de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Maire

Secrétaire-trésorière adjointe